



Afpa

— LA —
PRO 16
MO 18

ACCOMPAGNEMENT des décrocheurs scolaires

DISPOSITIF DU PLAN
DE RELANCE POUR LA JEUNESSE
#1Jeune1Solution

En réponse à l'obligation
de formation **des 16.18 ans**

#1JEUNE1SOLUTION

CONTEXTE LÉGAL

LA PROMO 16.18 est un programme dédié aux jeunes décrocheurs de 16 à 18 ans concernés par la mise en œuvre de l'obligation de formation à la rentrée 2020

- > L'obligation de formation s'inscrit dans le cadre du **plan de lutte contre la pauvreté, présenté** par le Président de la République le 13 septembre 2018.
- > La loi du 26 juillet 2019 « **Pour une école de la confiance** », s'inscrit dans la continuité de la stratégie de lutte contre la pauvreté.
- > Cette loi crée **l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans dès la rentrée 2020** et prend le relais de l'obligation d'instruction de 3 à 16 ans.
- > Les Missions Locales ont la responsabilité de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement et de contrôler le respect de l'obligation de formation.
- > Le décret du 6 août 2020 précise la liste des dispositifs d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle permettant de justifier de l'obligation de formation.



CONTEXTE

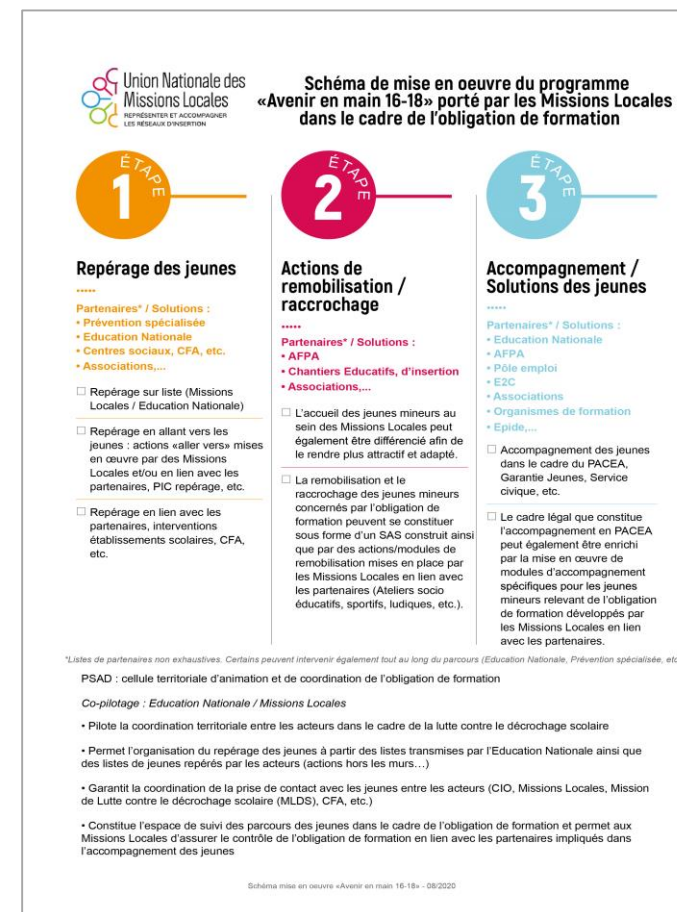
- > Le contexte sanitaire a fortement impacté la jeunesse, en premier lieu la plus fragile, avec un **taux de décrochage scolaire en hausse** (de 5 à 8% hors contexte sanitaire 2020).
 - > Le Plan de relance pour la jeunesse **#1jeune1solution** vise notamment à accompagner les jeunes éloignés de l'emploi à construire leur avenir au sortir de la crise de la Covid-19.
- Le **programme La Promo 16.18**, est un des volets de ce Plan de relance pour la jeunesse. Il est confié à l'Afpa et **dédié à la population âgée de 16 à 18 ans concernée par l'obligation de formation.**
- > La Promo 16.18 est un nouveau programme qui vient compléter les dispositifs déjà mis en œuvre par les Conseils régionaux pour les jeunes et par l'Education nationale pour lutter contre le décrochage scolaire.
 - > La Promo 16.18 peut être une des étapes du parcours accompagné par les Missions Locales (PACEA)



CONTEXTE : AVENIR EN MAIN 16.18

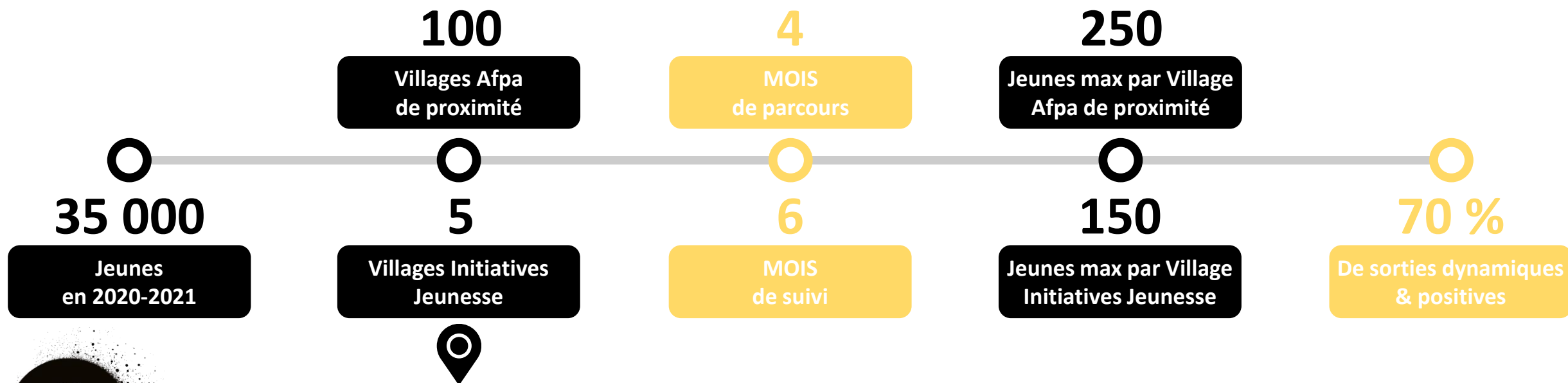
Les Missions Locales et l'obligation de formation : le programme « Avenir en main »

- Déploiement du programme **Avenir en Main 16-18** par les Missions Locales
- Partenariat renforcé avec l'Education nationale
- Co-animation des **PSAD** par les Missions Locales et les CIO
- Suivi du respect de l'obligation de formation
- Suivi des données d'accompagnement via le SI I-milo (qualitatif et quantitatif)
- Participation au pilotage de l'obligation de formation au niveau national (UNML) et régional (ARML)



LA PROMO 16.18, C'EST QUOI ?

- > **La Promo 16.18** est un programme de mobilisation innovant de 15 semaines qui bénéficiera à **35 000 jeunes décrocheurs âgés de 16 à 18 ans, pour la période 2020-2021 puis 45.000 jeunes par an pour les années suivantes (selon réussite)**. Notre objectif vise **70% de sorties positives et dynamiques** à travers un engagement du jeune à l'issue du programme **dans une des solutions existantes pour concrétiser son projet d'insertion professionnelle et sociale** : accès à l'emploi via l'apprentissage ou des missions de longue durée, accès à la formation, E2C, EPIDE service civique, poursuite de l'accompagnement en Garantie jeunes ou le cas échéant, retour dans un cursus scolaire.
- > Ce programme, doit permettre aux jeunes de vivre une **expérience d'émancipation** qui les éloigne temporairement de leur environnement territorial, social ou familial en s'appuyant sur un **consortium inédit d'acteurs** de l'accompagnement social, de l'éducation, de la formation, de la découverte de l'entreprise et du parrainage de salariés, du sport, de l'art, de la culture et de la médiation scientifique.



UNE COOPÉRATION RENFORCÉE ENTRE LES MISSIONS LOCALES ET L'AFPA

L'engagement de l'Afpa et des Missions Locales pour un accompagnement partagé

- ➔ Les jeunes prenant contact directement avec l'Afpa suite à des actions de communication sur le dispositif, une préconisation de la PSAD, par un autre partenaire sont orientés vers la Mission Locale préalablement à l'entrée en Promo 16.18
- ➔ Pour les jeunes relevant de l'obligation de formation accompagnés par les Missions Locales, La Promo 16.18 peut être proposée comme une étape du parcours notamment dans le cadre du PACEA qui sera la modalité privilégiée d'accompagnement des jeunes dans le cadre de l'obligation de formation
- ➔ Après l'entrée dans La Promo 16.18, le conseiller assure la sécurisation du parcours du jeune tout au long de son parcours dans le programme La Promo 16.18 en lien avec le formateur de l'Afpa.
- ➔ Dans une logique de suivi des parcours et de garant du droit à l'accompagnement, la Mission Locale poursuivra son accompagnement après la sortie du dispositif.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À travers un parcours sécurisé, progressif et personnalisé, ce programme vise à :

- ➔ **Réconcilier les jeunes avec le champ des possibles de leur propre avenir**, leur laisser l'opportunité de révéler leurs rêves, leurs talents dans un cadre de confiance ouvert à toutes les possibilités d'orientation ;
- ➔ **Les guider vers l'autonomie** (ma vie = mon choix) **en les sortant d'univers quotidiens** et en développant leur « empowerment » (acceptation de soi, confiance, estime, ambition, capacité à agir sur son parcours) ;
- ➔ **Découvrir les métiers et les opportunités** dans leur région et/ou dans d'autres régions ;
- ➔ **Valider leurs acquis par une valorisation des compétences et expériences délivrée en Open Badges** (Compétences socles, compétences transversales et compétences numériques).
- ➔ Le scénario pédagogique a été construit sur la combinaison entre des **intentions pédagogiques** et des **ateliers thématiques** :

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Engagement

Cohésion du groupe

Projection dans le futur

Confiance en soi

Pouvoir d'agir

Autonomie

Montée en compétence

Entraide et collaboration

Construction d'un avenir

Confiance en l'institution et confrontation d'idée

10 CATÉGORIES D'ATELIERS THÉMATIQUES



QUEL PARCOURS ?



REPÉRAGE
DES JEUNES



Autre partenaire,
Ambassadeur

PRESCRIPTION DE



Le jeune est inscrit dans un
accompagnement ML et est orienté
vers La Promo 16.18



ÉTAPE 02
INITIATION
2 semaines

Village Initiatives Jeunesse
Eloignement, sur la base du volontariat
ou Village Afpa de proximité



ÉTAPE 04
PRÉPARATION
2 semaines

Village Afpa de proximité



ÉTAPE 01
ENGAGEMENT
1 semaine

Village Afpa de proximité



2 semaines de réflexion avant l'entrée dans le parcours



ÉTAPE 03
CONSTRUCTION
8 semaines

Village Afpa de proximité ou
autre région selon le projet

Sorties Positives
& dynamiques

OBJECTIF
> 70%



Sorties positives :
Formation, apprentissage, emploi
Sorties dynamiques :
Garantie jeunes, service civique,
E2C, EPIDE

Accompagnement
Prolongé 6 mois

OBJECTIF
< 30%

LA
PRO 16
MO 18

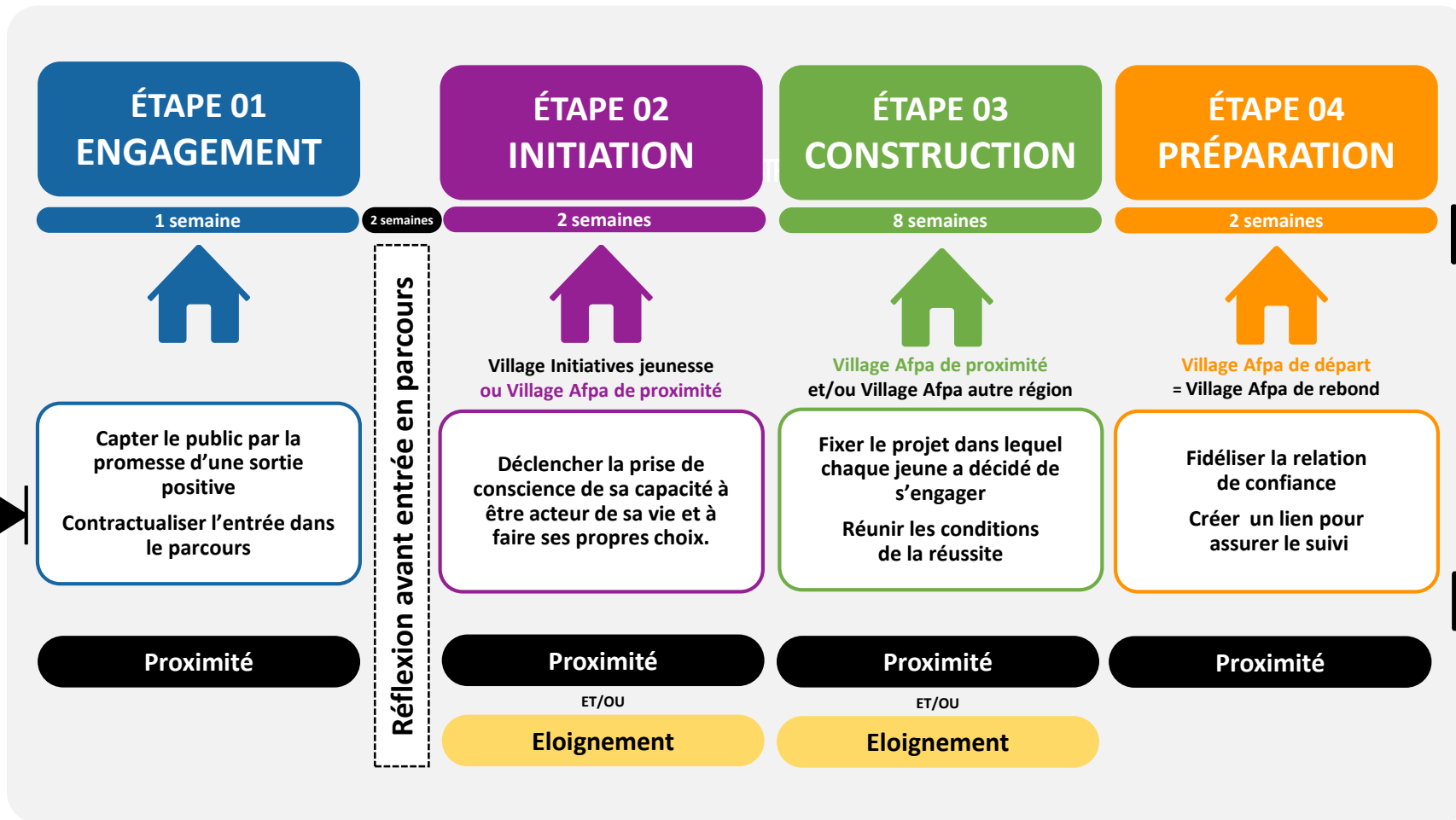
REMOBILISER LES JEUNES DÉCROCHEURS DE 16 À 18 ANS

TEMPORALITÉ DU PARCOURS



**PARTENAIRES
AMBASSADEURS**

**SOURCING ET
ORIENTATION**



Le Réseau des Missions Locales

**SORTIES POSITIVES
ET DYNAMIQUES**

Afpa

**ACCOMPAGNEMENT
PROLONGÉ
6 mois**

DESCRIPTIF DE LA PROMO 16.18

Le programme se conçoit en 4 temps d'une durée totale de 15 semaines :

01 L'ENGAGEMENT (1 semaine)

L'engagement **de chaque jeune et de leurs parents** se formalise après une semaine dans le Village Afpa le plus proche de leur résidence. L'objectif de cette semaine est de leur donner le goût de se lancer dans **un programme atypique et d'assurer la complétude des pièces administratives et autorisations parentales requises. Un référent principal de parcours est alors identifié pour chaque jeune.**

La réflexion (2 semaines)

Une phase tampon avant de se lancer dans la démarche d'éloignement géographique. Un temps libre pendant lequel chaque jeune doit accomplir quelque chose qu'il pourra présenter en phase 2. (ex: Interview d'une personne inspirante).

02 L'INITIATION (2 semaines)

Cette phase se déroule soit dans le centre Afpa de proximité, soit dans des centres que l'Afpa propose de consacrer particulièrement aux jeunes 16.18. le choix du voyage se fait sur la base du volontariat. L'objectif est de donner la possibilité aux jeunes de se recentrer et de partager de nouvelles expériences avec d'autres jeunes. **La relation de confiance avec l'équipe pédagogique se structure et permet d'investiguer des pistes d'orientation non explorées jusqu'alors.**

DESCRIPTIF DE LA PROMO 16.18

03

LA CONSTRUCTION

(8 semaines)

Pendant cette phase le jeune est accueilli dans un Village Afpa de proximité, choisi en fonction de l'intérêt pour les métiers qui y sont préparés. Lors de cette étape déterminante pour la suite de leur parcours, les jeunes réalisent ensemble un « **chantier solidaire** » **utile à la collectivité**, participent à **des activités culturelles et sportives**, développent leurs **compétences de base et numériques**, apprennent à **utiliser leurs droits**, et découvrent les métiers qui les intéressent. A l'issue de cette phase, ils ont identifié leur objectif, acquis la confiance et l'autonomie nécessaires pour concrétiser leur projet.



Pour favoriser l'émergence de projet chez les jeunes, l'Afpa leur propose **d'être accueillis dans un Village Afpa n'importe où en France** pour **découvrir des métiers rares, émergents ou en tension** pour lesquels l'Afpa et/ou ses partenaires disposent de plateaux techniques spécifiques. Ainsi, les jeunes peuvent découvrir le métier de scaphandrier à Lorient, de restaurateur de mobilier d'art à Chartres, d'aménageur de sous-marins à Cherbourg, de chaudronnier aéronautique à Toulouse, de monteur aéro-souterrains à Saint-Etienne, de conducteur de grue à Egletons ou de réparateur en horlogerie à Besançon et bien d'autres encore chez nos partenaires CFA notamment ou dans les manufactures collaboratives des Villages Afpa.

DESCRIPTIF DE LA PROMO 16.18

04

LA PRÉPARATION DE LA SUITE

(2 semaines)

Avec ses partenaires l'Afpa offre l'ensemble des opportunités qu'ils peuvent saisir pour faciliter leur insertion. Coaché par son référent, le jeune réalise les différentes démarches nécessaires pour accéder à une formation, à un emploi, un contrat en alternance ou à un dispositif d'accompagnement de type E2C ou EPIDE.

L'accompagnement prolongé

En lien avec les missions locales et pendant une durée de 6 mois suivant la sortie du programme, l'Afpa continuera d'aller à la rencontre des jeunes qui n'ont pas trouvé de solution immédiate pour les soutenir et les amener à dépasser les obstacles qu'ils rencontrent encore.



L'ÉCOSYSTÈME DES PARTENAIRES

AMBASSADEURS

- Naturellement en contact avec des jeunes en décrochage scolaire et souhaitant devenir promoteur du programme pour proposer une solution à ces jeunes, en lien avec l'Afpa, les missions locales et l'éducation nationale (prescripteurs du programme).
- Des opérations de communication coordonnées visent à mettre en exergue les complémentarités et la logique de parcours que la médiation peut déclencher.

LES PARTENAIRES DES SUITES DE PARCOURS

- Entreprises, associations et acteurs publics qui s'engagent dans une démarche sociétale pour accueillir en emploi, en alternance ou en service civique des jeunes de la Promo 16.18
- Ils mettent en œuvre des actions pour faire découvrir leurs secteurs (témoignages, visite, immersion) et peuvent engager leurs salariés à devenir parrain d'un jeune

LES ACTEURS DE PARCOURS (ateliers)

Social, Santé et accès aux droits

Se découvrir et s'ouvrir au monde

Insertion professionnelle

Compétences essentielles

Mentorat

Logistique et équipements

- Les acteurs du parcours interviennent soit en réponse à des marchés publics passés par l'Afpa, soit en partenariat autour d'actions qui sont au cœur de leurs missions, et déjà financées.

Lab des pédagogies innovantes

Experts et praticiens de l'insertion et de la pédagogie pour les 16.18 en décrochage pour **partager les méthodes pédagogiques** issues des mises en situations particulières, capitaliser les ingénieries et évaluer les expérimentations. Territorialité de travail envisagée: régionale

LES ACTEURS DU PARCOURS (temps libre)

- L'animateur est en charge de la vie collective du groupe en dehors des ateliers. Les actions menées sont faites en cohérence avec la pédagogie globale du programme.
- L'encadrement des groupes est assuré pendant les sorties



CATÉGORISATION DES PARTENARIATS

Les différents partenariats à construire	
Catégorie	Objectifs
AMBASSADEUR	Sourcing et information des jeunes
ACTEUR DE PARCOURS (ATELIERS) ACTEUR DE PARCOURS (ACCOMPAGNEMENT)	Faciliter le parcours de vie
	Aide à l'insertion professionnelle
	Compétences essentielles
	Se découvrir et s'ouvrir au monde
	Vivre une expérience solidaire
PARTENAIRE DES SUITES DE PARCOURS	Insertion professionnelle et découverte des métiers
	Emploi
	Alternance et formation
	Service civique
	Reprise d'un cursus scolaire
	Accompagnement prolongé
PARTENAIRE LOGISTIQUE	Hébergement
	Transports
	Mise à disposition d'équipements

© Afpa 2018

OBJECTIFS & ÉVALUATION






Le programme concerne **35 000 jeunes décrocheurs de 16.18 ans sur l'ensemble** du territoire national pour la période octobre 2020 à décembre 2021 :

 **5 000 entrées de novembre à décembre 2020**

 **30 000 entrées en 2021**

L'objectif de La Promo 16.18 est que **70 % des jeunes bénéficiaires s'engagent à l'issue dans une des solutions** citées ci-dessous pour concrétiser leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

Avec l'ensemble de ses partenaires, l'Afpa mobilisera toutes les solutions au service des jeunes pour une sortie positive ou dynamique:

-  L'accès à l'emploi via l'apprentissage ou des missions de longue durée,
-  l'accès aux formations financées par les Régions et par Pôle emploi,
-  l'entrée dans les dispositifs d'accompagnement renforcés proposés par les E2C et les EPIDE,
-  l'engagement dans un service civique,
-  le retour dans un cursus scolaire, ...

Le programme fera l'objet d'une double évaluation in itinere pour mesurer l'efficacité du dispositif dès les premiers mois de sa mise en œuvre. Une évaluation nationale à froid pour mesurer son impact sur les jeunes et l'efficacité des partenariats est aussi prévue.

GOVERNANCE

L'État est le commanditaire du programme qui s'inscrit dans les mesures pour le plan de relance pour la Jeunesse.

En région il est placé sous l'autorité du Préfet, du Haut Commissaire à la Lutte contre la pauvreté et de la DIRECCTE.

Le programme est piloté par l'Afpa dans le cadre d'une gouvernance territoriale partagée associant l'ensemble des partenaires du projet.

PROCHAINES ÉCHÉANCES

L'Afpa est en mesure d'organiser les premiers accueils à compter de mi novembre 2020.

Les rencontres avec les SPE en région en août et septembre ont permis d'identifier les territoires prioritaires d'expérimentation en fonction du nombre de décrocheurs 16.18 ans recensés par département.



VILLAGES AFPA ENGAGÉS EN 2020 DANS LA PROMO 16.18

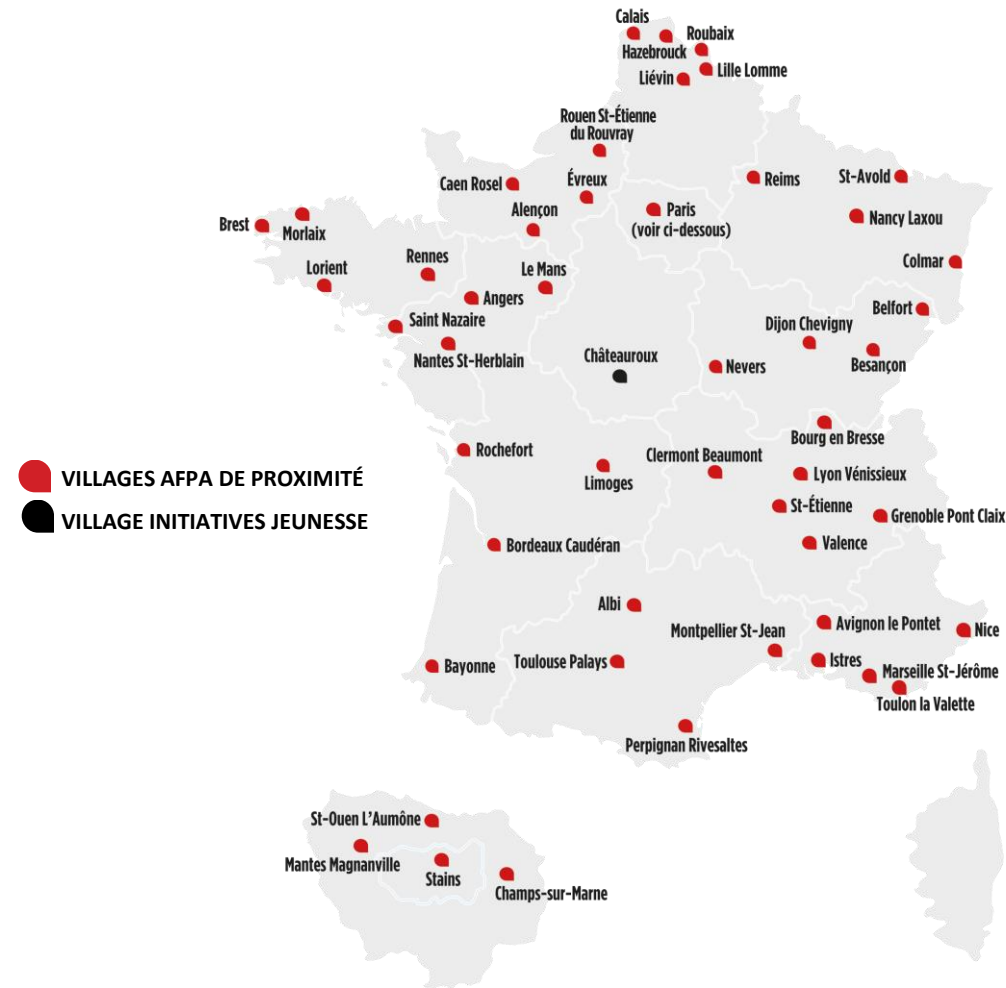


RÉGION	VILLAGES AFPA DE PROXIMITÉ	
AURA	Grenoble Pt de Claix	Valence
	Lyon Vénissieux	Bourg en Bresse
	Saint Etienne	Clermont Beaumont
BFC	Besançon	Nevers
	Dijon Chevigny	Belfort
BRETAGNE	Lorient	Brest
	Rennes	Morlaix
GRAND EST	Colmar	Reims
	Nancy Laxou	Saint Avold
HAUTS-DE-FRANCE	Liévin	Hazebrouck
	Lille Lomme	Roubaix
	Calais	
ILE DE FRANCE	Champs sur Marne	Saint Ouen l'Aumône
	Stains	Mantes Magnanville

RÉGION	VILLAGES AFPA DE PROXIMITÉ	
NORMANDIE	Rouen St Etienne du R.	Caen Rosel
	Evreux	Alençon
NOUVELLE-AQUITAINE	Bordeaux Caudéran	Limoges
	Bayonne	Rochefort
OCCITANIE	Montpellier St Jean	Toulouse Palays
	Perpignan Rivesaltes	Albi
PACA	Toulon La Valette	Avignon Le Pontet
	Nice	Istres
	Marseille St Jérôme	
PAYS DE LOIRE	Le Mans	Nantes Saint Herblain
	Angers	Saint Nazaire
VILLAGE INITIATIVES JEUNESSE		
CENTRE VAL-DE-LOIRE		Châteauroux



VILLAGES AFPA ENGAGÉS EN 2020





Afpa

— LA —
PRO 16
MO 18

#1JEUNE1SOLUTION